

DEPARTEMENT DE LA DROME**COMMUNE D'ALLAN****CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 02 avril 2024**

Nombre de membres afférents : 18
 En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 14
 Date de la Convocation : 20/03/2024
 Date d'affichage : 20/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE - Mylène DELORME - Laure DUCHAMP - David MAGNET - Marylin MOUTET - Aurèle SYLVESTRE - Patrice TETARD - Nathalie MARECHAL - Christophe GRANGER - Daniel PEYROL - Joël MALIGNIER - GAUTHIER Laurent

Excusés : - Jean GRANGER- Céline POIRRIER- Alexandra CHABANIS- Véronique AUGIZEAU- Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2024-029 : Adoption du budget primitif 2024 du service de l'eau

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2311-1 à L 2343-2,
 VU la convention de délégation de compétence pour la gestion et l'exploitation de l'eau potable intervenue entre la Communauté d'Agglomération de Montélimar et la Commune d'Allan,
 VU la délibération n°2024-017 en date du 12 mars 2024 adoptant le compte administratif 2023 du service de l'eau,
 VU l'avis de la « Toutes Commissions » réunie le 26 mars 2024,
 VU la délibération n°2024-028 en date du 02 avril 2024 décidant de l'affectation du résultat 2023,

Monsieur le Maire expose le contenu du budget du service de l'eau de l'exercice 2024 en précisant les principales orientations,

Au vu de cet exposé, Monsieur le Maire propose l'adoption du budget primitif du service de l'eau pour l'exercice 2024 tel que présenté,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif du service de l'eau de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses (€)	311 480, 30	322 782, 28	634 262, 58
Recettes (€)	311 480, 30	322 782, 28	634 262, 58

POUR : 14

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04/04/2024

ID : 026-212600050-20240402-2024_037-BF



CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Mylène DELORME

Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Delorme', is written below the name and title of the secretary.

Yves COURBIS,

Maire

